



Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur

En 2012, en France, 15 millions de résidents sont titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études supérieures. Les personnes disposant des niveaux de formation les plus élevés sont également les plus nombreuses à quitter, au cours de leur vie, leur région de naissance. Parmi les étudiants et diplômés du supérieur résidant en France, près d'un sur trois vit dans une région différente de celle où il est né, et près d'un sur huit est né à l'étranger. Leur répartition géographique est très variable : entre 25 et 34 ans, plus de la moitié des résidents franciliens est diplômée ou étudiante du supérieur contre moins d'un tiers des résidents corses.

L'Île-de-France se caractérise par des arrivées et des départs nombreux ; elle attire particulièrement les natifs des régions alentour et de l'étranger. Elle concentre ainsi plus du quart des diplômés du supérieur, quand moins d'un cinquième des diplômés résidant aujourd'hui en France y sont nés. Les régions du quart sud-est attirent de nouveaux arrivants tout en enregistrant peu de départs de leurs natifs. Celles du quart nord-est n'ont que peu de départs et encore moins d'arrivées. Sur la façade atlantique, les flux sont plus équilibrés et relativement intenses pour la partie méridionale.

Arnaud Degorre, Direction régionale Picardie, Insee

En 2012, en France, 12,4 millions d'habitants âgés de 18 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat et 2,6 millions sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (*définitions*).

L'élévation des niveaux de formation a été considérable au cours des dernières décennies : entre 1990 et 2012, le nombre d'adultes diplômés du supérieur ou en cours d'études supérieures a été multiplié par 2,5. De génération en génération, l'allongement progressif des parcours de formation a conduit à une place accrue des diplômés et étudiants du supérieur dans la population. En 2012, parmi les personnes résidant en France, ils représentent près de 45 % des personnes âgées de 25 à 34 ans contre un peu plus de 25 % des personnes âgées de 45 à 54 ans.

Près d'un adulte francilien sur deux est diplômé du supérieur

Le poids de cette population est toutefois hétérogène à l'échelle régionale : parmi les personnes de 25 à 34 ans, la part des diplômés et étudiants du supérieur varie de moins de 36 % dans les départements d'outre-mer et en Corse à plus de 56 % en Île-de-France (*figure 1*). En se fondant sur les contours des régions qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2016, cette part n'atteint pas 40 % dans les régions de Normandie, de Bourgogne Franche-Comté, de Nord-Pas-de-Calais Picardie et Centre Val de Loire. Elle avoisine 45 % dans les régions Auvergne Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et Bretagne.

Les contrastes territoriaux s'observent dans toutes les classes d'âge. Pour les résidents âgés de 65 à 74 ans, par exemple, les écarts

sont déjà très marqués : les titulaires d'un diplôme du supérieur comptent pour 26 % en Île-de-France, 18 % en Provence-Alpes - Côte d'Azur et 9 % en Nord-Pas-de-Calais Picardie.

Au fil des décennies, les spécificités des régions évoluent peu, en dépit de l'élévation générale des niveaux de diplôme pour les plus jeunes. Ainsi, si l'on considère la population âgée de 25 à 34 ans, les régions où les diplômés et étudiants du supérieur pèsent le moins parmi leurs résidents en 1990 sont également celles où ils pèsent le moins en 2012 parmi les natifs de la région (*figure 2*). La persistance des écarts régionaux est à relier aux différences de parcours éducatifs selon les milieux sociaux, susceptibles de se reproduire de génération en génération (*bibliographie*). Elle découle aussi d'une géographie du capital humain liée à l'implantation des établissements

d'enseignement supérieur, ainsi qu'à celle des entreprises au besoin de main d'œuvre qualifiée plus ou moins important. Ces implantations peuvent générer des flux de mobilité, à la fois internationale et interrégionale.

En France, un diplômé ou étudiant du supérieur sur huit est né à l'étranger

27 % de la population adulte née à l'étranger et résidant en France est diplômée ou étudiante du supérieur. Cette proportion est proche de celle prévalant parmi la population adulte née et résidant en France (30 %). Ainsi, 1,6 million de personnes nées à l'étranger et résidant en France sont diplômées du supérieur et plus de 330 000 sont aujourd'hui étudiantes en France. Au total, elles représentent un huitième des diplômés et étudiants du supérieur.

L'importance des populations nées à l'étranger parmi les diplômés et étudiants du supérieur diffère d'une région à l'autre : seulement 6 % de la population disposant de ce niveau de formation et résidant en Bretagne est née à l'étranger, 13 % en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, 16 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur et jusqu'à 20 % en Île-de-France (figure 1).

Plus du tiers des diplômés du supérieur vivent dans une région différente de leur région de naissance

Parmi les diplômés ou étudiants du supérieur nés en France, 4,9 millions résident dans une région différente de celle où ils sont nés (encadré). Ainsi, 37 % d'entre eux vivent dans une région

où ils ne sont pas nés contre 25 % des personnes disposant au plus d'un niveau de formation équivalent au baccalauréat. Les mobilités interrégionales plus fortes des diplômés du supérieur contribuent aux contrastes observés entre les territoires.

Certaines régions proches de l'Île-de-France ne disposent pas d'une aire métropolitaine de taille suffisante pour concentrer les opportunités professionnelles adaptées à ce niveau de formation. Les départs des natifs y sont les plus importants : 54 % pour Centre Val de Loire, 49 % pour la Bourgogne Franche-Comté, 46 % pour la Normandie (figure 1). Ces mobilités se font majoritairement vers la région capitale.

Dans le quart nord-est, les départs des natifs sont moins nombreux mais ces régions peinent à attirer les plus qualifiés : en Nord - Pas-de-Calais Picardie comme en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, les natifs d'autres régions comptent pour un cinquième environ des résidents diplômés ou étudiants du supérieur. La Guadeloupe et la Martinique présentent une situation similaire. Cela tient cette fois au caractère insulaire et à la relative rareté des opportunités professionnelles pour les plus qualifiés.

Dans le quart sud-est également, peu de natifs diplômés ou étudiants du supérieur ont quitté leur région : seulement 30 % pour la région Auvergne Rhône-Alpes et 35 % pour la Provence - Alpes - Côte d'Azur. Les arrivées de natifs d'autres régions y sont, en revanche, relativement nombreuses : parmi les diplômés et étudiants du supérieur, les personnes nées dans une autre région représentent 40 % des

résidents en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées et en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Dans une moindre mesure, la Réunion présente également un solde positif avec des arrivées excédant les départs ; cela provient en partie d'un moindre niveau de formation des natifs de la région et des besoins à pourvoir du marché du travail.

Les régions du quart sud-ouest s'inscrivent dans des flux de mobilité assez soutenus et relativement équilibrés : le nombre d'arrivées de diplômés ou étudiants du supérieur natifs d'une autre région est équivalent au nombre de départs des natifs dans les Pays de la Loire et légèrement excédentaire en Aquitaine, Limousin, Poitou-Charente.

D'une région à l'autre, les mobilités jouent différemment selon l'âge

L'importance des migrations interrégionales évolue au fil du cycle de vie, avec trois périodes spécifiques : au moment des études, en fonction de la géographie des établissements universitaires et des écoles supérieures ; lors de la vie professionnelle, selon l'attractivité économique des territoires et les opportunités d'emploi ; lors de la retraite, avec le choix de lieux de vie apportant les aménités recherchées ou liés à des attaches familiales. Selon les régions, ces mécanismes se compensent ou se renforcent (figure 3). Ainsi, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur est relativement moins attractive pour les étudiants ou les jeunes actifs. Par contre, elle accueille davantage des populations diplômées plus âgées,

1 Des contrastes plus marqués entre régions de résidence qu'entre régions de naissance

Titulaires d'un diplôme du supérieur ou personnes en cours d'études supérieures parmi...

Régions selon les périmètres entrant en vigueur au 1 ^{er} janvier 2016	... l'ensemble des adultes		... les personnes âgées de 25 à 34 ans		... les natifs de l'étranger		... les natifs d'une autre région française *		... les natifs de la région n'y résidant plus *			
	Nombre selon la région de résidence	Nombre selon la région de naissance	Part selon la région de résidence (en %)	Part selon la région de naissance (en %)	Nombre selon la région de résidence	Part dans l'ensemble des diplômés résidant dans la région (en %)	Nombre selon la région de résidence	Part dans l'ensemble des diplômés résidant dans la région (en %)	Nombre selon la région de naissance	Part dans l'ensemble des diplômés nés dans la région (en %)		
Île-de-France	3 842 500	2 798 200	42,1	39,5	56,7	51,9	783 200	20,4	1 244 700	32,4	983 700	35,2
Auvergne, Rhône-Alpes	1 833 400	1 522 700	30,6	31,6	46,9	48,6	203 300	11,1	564 800	30,8	457 400	30,0
Nord - Pas-de-Calais, Picardie	1 122 000	1 299 500	24,7	25,8	39,1	40,4	82 700	7,4	209 200	18,6	469 400	36,1
Aquitaine, Limousin, Poitou-Ch. ¹	1 210 500	1 040 200	26,0	26,8	41,5	44,9	121 300	10,0	447 000	36,9	398 000	38,3
Languedoc-Roussillon, Midi-P. ²	1 337 000	914 300	29,9	30,4	45,1	47,5	175 800	13,1	540 500	40,4	293 600	32,1
Alsace, Champ. ³ -Ardenne, Lorraine	1 104 600	1 246 000	25,3	28,0	40,0	44,1	117 600	10,6	206 900	18,7	465 900	37,4
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1 150 700	773 500	29,4	32,9	42,3	45,0	183 600	16,0	463 800	40,3	270 300	34,9
Pays de la Loire	738 000	698 100	26,4	26,8	43,1	46,2	47 900	6,5	287 100	38,9	295 000	42,3
Normandie	594 400	673 800	23,0	24,8	37,3	41,9	43 600	7,3	183 900	30,9	306 900	45,5
Bretagne	719 400	713 200	28,4	30,0	44,9	50,9	44 100	6,1	245 200	34,1	283 100	39,7
Bourgogne, Franche-Comté	528 400	609 100	23,8	27,6	38,9	44,3	43 900	8,3	170 600	32,3	295 200	48,5
Centre-Val de Loire	481 000	464 300	24,0	26,8	39,4	45,3	43 600	9,1	222 900	46,3	249 900	53,8
Corse	59 000	45 900	22,9	25,5	31,9	39,1	6 700	11,4	23 800	40,3	17 400	37,9
Guadeloupe	60 200	74 300	20,1	20,8	32,0	34,4	2 900	4,8	17 400	28,9	34 400	46,3
Martinique	64 100	80 900	21,5	21,4	35,9	36,8	2 900	4,5	16 500	25,7	36 100	44,6
Guyane	25 100	17 600	17,4	22,5	20,0	26,7	4 000	15,9	11 500	45,8	8 000	45,5
La Réunion	113 700	95 900	19,3	16,5	27,6	25,9	9 200	8,1	38 000	33,4	29 500	30,8
France entière	14 984 000	13 067 700	29,5	29,8	45,0	45,9	1 916 300	12,8	4 893 800	32,7	4 893 800	37,4

1. Poitou-Charente. 2. Midi-Pyrénées. 3. Champagne.

* L'identification des natifs d'une région et de leur mobilité résidentielle dépend du périmètre géographique retenu. Les éléments ici établis s'appuient sur les contours des régions qui entrèrent en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Note : du fait des arrondis effectués à la centaine, la valeur pour la France entière peut très légèrement différer de la somme des valeurs pour les régions.

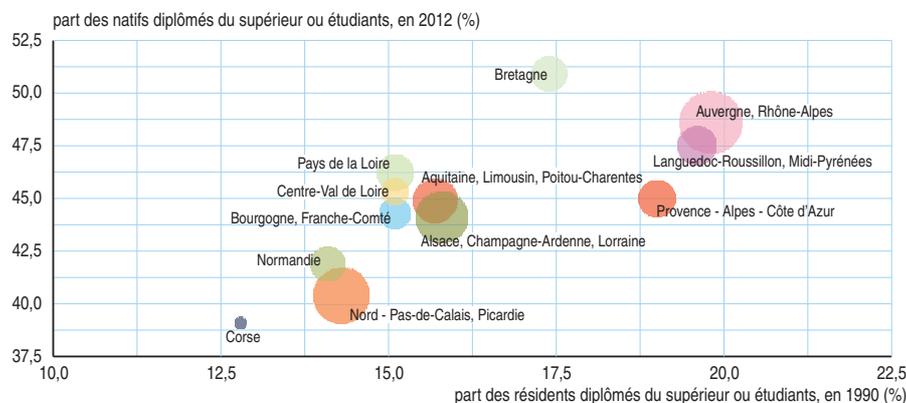
Source : Insee, recensement de la population 2012.

principalement pour des motifs résidentiels. La région Nord - Pas-de-Calais Picardie présente un profil inverse : elle attire des étudiants, en lien avec les universités de Lille et d'Amiens, mais enregistre un déficit

migratoire des diplômés du supérieur pendant la vie active, doublé de départs lors de la retraite. La région Île-de-France a la particularité de compter plus de résidents que de natifs diplômés et étudiants du supérieur à tout âge

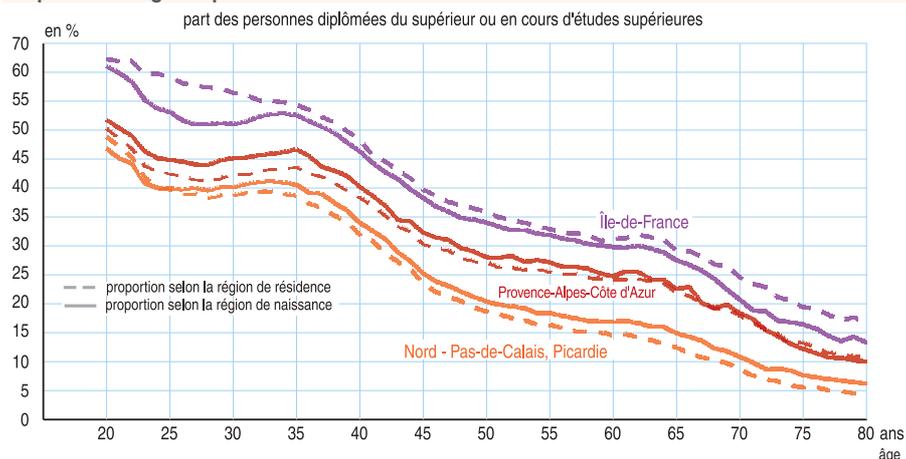
de la vie : tout particulièrement parmi les étudiants - et notamment du fait des étudiants étrangers - mais aussi pendant la vie active, en lien avec la forte présence d'emplois qualifiés, et jusqu'aux âges de la retraite.

2 Part des diplômés du supérieur et étudiants en 1990 et 2012 dans les régions de France métropolitaine hors Île-de-France, au sein de la population âgée de 25 à 34 ans



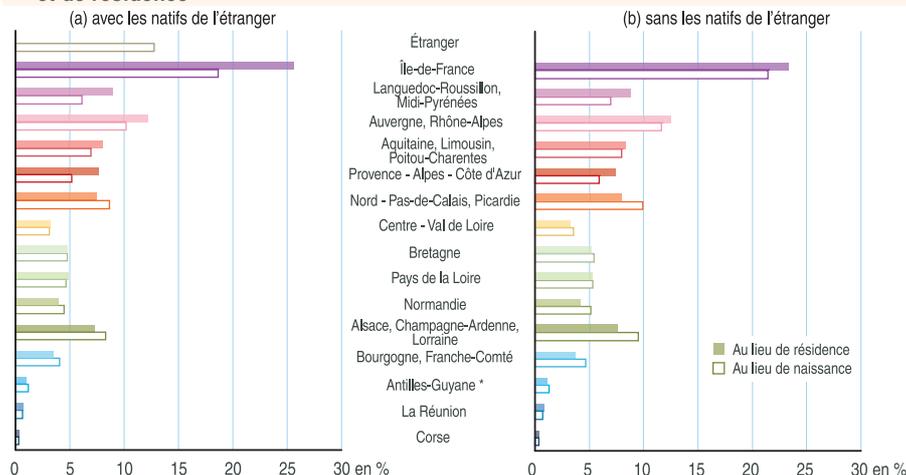
Lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de natifs de chaque région, âgés de 25 à 34 ans en 2012 et titulaires d'un diplôme du supérieur ou étudiants. Avec une part atteignant 29 % de résidents diplômés du supérieur en 1990 et 52 % de ses natifs en 2012 aux tranches d'âge ici retenues, l'Île-de-France se positionne en dehors de l'échelle de l'illustration. Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2012.

3 Part de la population titulaire d'un diplôme du supérieur ou étudiante par âge détaillé, pour des régions prises comme lieu de naissance et de résidence



Lecture : la comparaison entre les deux courbes d'une même couleur représente l'écart entre la part des natifs et la part de la population résidente disposant du niveau de formation ici retenu. La différence entre les deux courbes tient aux comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie. Source : Insee, recensement de la population 2012.

4 Répartition des adultes diplômés du supérieur en France, selon leur région de naissance et de résidence



(*) Pour assurer la lisibilité de l'illustration, les régions de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont été regroupées sous l'appellation « Antilles - Guyane »

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Les mobilités redessinent la carte du capital humain

Les mobilités interrégionales, couplées à la localisation des populations nées à l'étranger, dessinent une carte de l'attractivité régionale pour les diplômés et étudiants du supérieur (figures 4a et 4b). 7,5 % des diplômés et étudiants du supérieur résidant aujourd'hui en France vivent en Nord - Pas-de-Calais Picardie, alors qu'ils sont près de 8,5 % à y être nés – une situation également constatée en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Sans prendre en compte les natifs de l'étranger, l'écart entre régions de résidence et de naissance est proportionnellement plus soutenu : environ 8 % contre 10 %.

À l'inverse, le poids démographique des régions s'accroît lorsqu'elles accueillent à la fois des natifs d'autres régions et des populations nées à l'étranger. C'est le cas d'Auvergne Rhône-Alpes, qui regroupe 12 % des diplômés et étudiants du supérieur résidant en France quand 10 % y sont nés, de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées (respectivement, 9 % et 6 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (8 % et 5 %).

Fort de son attractivité économique à l'échelle nationale et internationale, la région

Mesurer les mobilités interrégionales

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici consiste à comparer les régions de naissance et de résidence : une personne résidant dans une région différente de celle où elle est née sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une approche en « stock », à distinguer d'une approche en « flux » qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles.

La méthode retenue ne permet donc pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance et revenue depuis ne sera pas considérée comme migrante. De même, quel que soit le nombre de régions successives dans lesquelles aura vécu une personne, seule sera considérée sa mobilité finale entre sa région de naissance et sa région actuelle de résidence.

La méthode retenue, de nature cumulative, permet néanmoins d'appréhender l'ampleur du phénomène sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de personnes ne résidant plus dans leur région de naissance dépend de la combinaison des mobilités de trois périodes charnières : études, vie professionnelle et retraite.

Île-de-France bénéficie pleinement de ces effets migratoires, plus particulièrement avec l'arrivée de populations nées à l'étranger : elle concentre ainsi 26 % des diplômés et étudiants du supérieur vivant aujourd'hui en France, quand près de 19 % y sont nés (respectivement, 23 % et 21 % en se limitant aux seules personnes nées en France). Toutefois, la région se présente également comme une terre de brassage, à la fois point d'arrivée et de départ : si près d'un tiers des résidents franciliens diplômés et étudiants du supérieur sont nés dans une autre région, près d'un tiers de ses natifs ont également quitté cette région pour vivre ailleurs en France. Ainsi, dans la plupart des régions françaises, les natifs de l'Île-de-France constituent le principal groupe de provenance des adultes les plus formés, derrière les personnes nées dans la région considérée et celles nées à l'étranger (figure 5). ■

Sources

Fondée sur les résultats du **recensement de la population**, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France.

Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, 1,2 million d'adultes de nationalité française étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Ce chiffre présente quelques fragilités : d'une part, l'immatriculation au registre est facultative, d'autre part, elle est valable cinq ans et la mise à jour du registre présente également des imperfections.

L'enquête du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français estime quant à elle que 85 % des personnes nées en France et résidant aujourd'hui à l'étranger sont titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat.

Enfin, d'après l'enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) 2007-2008 sur les systèmes d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivaient ces années-là un cursus dans un pays de l'OCDE.

Définitions

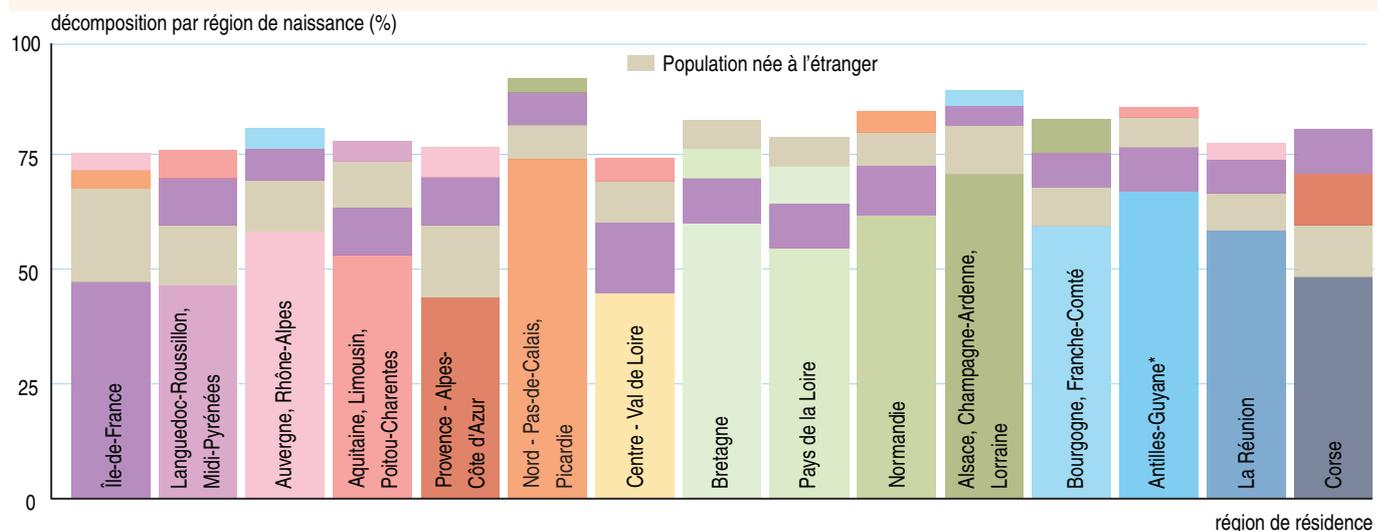
Les **diplômes de l'enseignement supérieur** correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie,

instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Bibliographie

- Baccaïni B., « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans », *Population* Vol. 62, Ined, 2007.
- Pumain D., « Les migrations interrégionales de 1954 à 1982 : directions préférentielles et effets de barrière », *Population* Vol. 42, Ined, 1986.
- Robert-Bobée I., « Le niveau d'études selon le milieu social » in *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, MESR, avril 2014.
- Liogier V., « Flux internationaux d'étudiants : quatre fois plus nombreux qu'en 1975 », *Note d'information* du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n° 11, juillet 2011.

5 Les quatre principales régions de naissance des diplômés du supérieur et des étudiants, par région de résidence



Lecture : chaque barre de l'histogramme retrace la décomposition par région de naissance pour une région de résidence donnée. À chaque région, de naissance ou de résidence, correspond une couleur spécifique. Seules les quatre principales régions de naissance figurent pour chaque région de résidence. Par exemple, l'Île-de-France, en violet, est la deuxième région d'origine des résidents en Bretagne.

* Pour assurer la lisibilité de l'illustration, les régions de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont été regroupées sous l'appellation « Antilles - Guyane ».

Source : Insee, recensement de la population 2012

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : C. Kohler
Impression : Jouve
Code Sage IP151557
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2015

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

